

Scandale à Montpellier: Insultée et frappée par des homophobes et par des flics, elle se retrouve sur le banc des accusés

En février 2013, deux militantes d'un groupe féministe se sont retrouvées face à un rassemblement homophobe de « La manif pour tous ». Des membres du Service d'Ordre de « La Manif Pour Tous » les ont alors fait tomber du muret d'où elles observaient cet attroupement haineux et se sont mis à rouer de coup une d'elles.

Lorsque les policiers sont intervenus, ce n'était pas pour porter assistance à la militante agressée, mais pour l'interpeller ! Après avoir été frappée et insultée par des policiers, elle a été embarquée au commissariat. Deux plaintes ont été déposées contre les flics, une pour « insultes et violences » et une autre pour « insultes ».

Les policiers ont eux-aussi porté plainte et ont obtenu la condamnation de la militante à 105h de TIG (Travaux d'intérêts généraux) ainsi qu'à 2000 euros de dommages et intérêts.

Face à l'occupation de notre ville par des discours homophobes et face aux violences policières, nous appelons à un soutien large et massif.

Retour sur le procès du 12 décembre suite à la répression d'un rassemblement contre l'homophobie

Le 11 juin 2013, les participants à une action conviviale et festive, appelée par le SCALP 34, les JC et l'UEC afin de s'opposer aux "veilleurs", mouvement intégriste de prières de rue homophobes, avaient du faire face aux agressions combinées des homophobes et des agents de la Police Nationale.

Ces derniers avaient alors frappé et interpellé deux camarades qui avaient tenté de calmer la situation. Ils avaient alors passé une nuit entière en garde à vue.

L'un d'eux, militant des Jeunes Communistes, s'est retrouvé poursuivi pour violence envers les agents de police et est passé en procès le 12 décembre dernier. Face à un procureur multipliant les allusions homophobes et anti-communistes, l'avocat de notre camarade est parvenu à faire désavouer en partie les flics et le procureur en obtenant une peine inespérée dans ce type d'affaire, à savoir 950 € de dommages et intérêts à payer aux flics (ils demandaient plusieurs milliers d'euros chacun) ainsi que 2 semaines de prison avec sursis.



Le journal fait à la (r)hache

scalp.mtp@live.fr

scalp34.wordpress.com

Fraude dans les transports publics, mythes et réalités

Dans une édition du journal régional Midi Libre, la SNCF de Languedoc-Roussillon déplorait le « coût » que la fraude aux transports représenterait pour elle. Écart de langage maladroit ou adroite manipulation sémantique, peu importe, rappelons qu'il ne s'agit pas d'un « coût », mais d'un manque à gagner pour cette entreprise. Ce manque à gagner est chiffré, pour notre région, à la coquette somme de 350 000 € par an.

Afin de résorber ce manque à gagner, la SNCF de Languedoc-Roussillon annonce une mesure phare : la mise en place « d'équipes de filtrage » dans les gares, soit des contrôleurs supplémentaires, chargés d'arpenter les quais de gare pour chasser le fraudeur, cet animal nuisible aux bénéfiques faramineux de cette entreprise. Concrètement, la SNCF régionale va donc recruter 32 personnes pour cette tâche sécuritaire.

Curieux de nature, je me suis attelé à faire un petit calcul pour découvrir combien d'argent la SNCF allait « économiser » grâce à ce dispositif. Finalement, il s'avère que l'entreprise va perdre bien plus d'argent en mettant en place ces « équipes de filtrage » que si elle avait décidé de laisser les fraudeurs tranquilles ! En effet, même en imaginant que ces 32 nouveaux employés soient payés au lance-pierre, soit le SMIC horaire brut, cela donne un salaire annuel par agent de 17163€ brut. Et même en faisant comme si les charges patronales n'existaient pas, la somme dépensée pour rémunérer ces 32 nouveaux agents chargés de « lutter contre la fraude », s'avère bien supérieure au manque à gagner que cette fraude induirait. Concrètement, les 32 agents coûteraient 549 216 € à la SNCF du Languedoc-Roussillon. Et là, on ne parle plus de manque à gagner, mais de coût réel ! Soit une somme fortement supérieure au coût de la fraude !

Que retirer de ce petit calcul ? Une chose simple : si les entreprises de transport luttent avec autant d'énergie contre la fraude, ce n'est certainement pas à cause du manque à gagner estimé, puisque les dispositifs sécuritaires reviennent finalement plus chers. Ces dispositifs ont aussi une fonction idéologique. En effet, la répression contre la fraude dans les transports est avant tout une tentative d'étouffement d'une idée, la gratuité. La gratuité induit, de fait, un rapport non marchand. Et ça ferait plutôt mauvais genre si les gens, habitués à ne plus payer leurs transports, se mettaient soudainement en tête de ne plus rien payer ...

Alors, tu préfères marcher (au pas), ou tu préfères voler (dans les magasins) ?